



Pourquoi déclarer la CPAM avec la Subrogation

Par **caro2307**, le **25/04/2015** à **09:45**

Bonjour,

Je dois déclarer mes indemnités journalières de la Sécurité Sociale, mon employeur à la subrogation, la CPAM règle a mon Entreprise aucun versement est viré sur mon compte bancaire.

Pourquoi dois-je les déclarer ?

J'espère avoir été claire dans mon explication.

Je vous remercie de vos réponse.

Par **janus2fr**, le **25/04/2015** à **11:05**

Bonjour,

Lorsqu'il y a subrogation, les IJSS ne doivent pas être comptées dans le net imposable de la feuille de paie par l'employeur.

Elles doivent donc être déclarées à part par le salarié.